

le sait ; et à dire avec le *Gallia christiana* : « Le fondateur de cette abbaye est entièrement inconnu. »

Toutefois l'abbaye de Nantua est fort ancienne : c'est probablement la première établie dans le département de l'Ain (1). Elle existait au commencement du IX^e siècle ; à cette époque, elle avait de l'importance, *hunc locum non incelebrem tunc extitisse*, comme le dit Mabillon (2) ; elle figurait dans l'Assemblée générale des ecclésiastiques et prélats, qui eut lieu à Aix-la-Chapelle, par ordre de Louis-le-Débonnaire, et se trouvait comprise au nombre des monastères qui devaient des dons :

HOEC SUNT QUÆ TANTUM DONA DARE DEBENT SINE MILITIA,
NUMERO XVI.

MONASTERIUM NANTUADIS (3).

Nous voyons également, par une lettre de l'an 829, écrite par d'Agobard à Louis-le-Débonnaire, que cet archevêque se rendit au monastère de Nantua, afin d'apaiser les troubles intérieurs qui agitaient les moines de cette ville (4).

(1) Bien avant le Monastère de Nantua, il a existé, dans le département de l'Ain, non pas une Abbaye, mais deux Oratoires, à Bebronne, établis par Domitien, comme on le voit par la légende de ce saint, insérée dans les *PREUVES de l'Histoire de Bresse et du Bugey* de Guichenon, p. 228, traduite par M. de Lateyssonnière, au tome I, p. 143 de ses *Recherches historiques sur le département de l'Ain*.

C'est dans ce même lieu de Bebronne que saint Rambert fut tué pendant la nuit du 13 juin 680, par deux sicaire exécutant l'ordre qu'ils avaient reçu d'Ebroin, maire du palais sous Clotaire III, qui se perpétua dans cette charge sous Clovis III. — Voir sur ces points le précieux livre de Mgr. Depery sur l'histoire hagiologique de Belley, I, 16 et 94.

(2) Ann. Bened. l. XII, n° 50, I, 174.

(3) *Constitutum Ludovicii Pii de monasteriis regni Francorum quæ regi militiam, dona, vel solas orationes debent.* (Dom Bouquet, VI, 409.)

(4) Voir dans dom Bouquet, VI. 563 et dans les œuvres d'Agobard (ed.